

**Nombre de Délégués :**

En exercice	120
Présents	57
Procurations	26
Votants	83

DELIBERATION N°7 - 050221**Re : BUDGET SPIC « Périgord Noir Environnement » : TARIFS 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le cinq février, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marçillac St Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : le 28 janvier 2021

Etaient présents :**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Philippe ROUSSET	
BORREZE	Pierre CHEVALIER	Dominique HERMENAULT
CALVIAC EN PERIGORD	Marie-Christine BOUTH	
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE	
CARSAC AILLAC	Andrée CAMBIER	
CAZOULES	Gérard VIELLE	
JAYAC	Guy ESTRUC	
ORLIAGUET		
PAULIN	Alain PERIQUOI	
PEYRILLAC ET MILLAC		
SALIGNAC EYVIGUES	Stéphane LAURENT-SECRESTAT	
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC	
ST GENIES	Michel LAJUGIE	Charles MOLINA
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	
STE MONDANE	Eric BOURDET	
VEYRIGNAC		

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Déborah LECLERCQ	
DOMME	François COUSIN	
FLORIMONT GAUMIER	Nicole MAROUSSIE	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	
ST AUBIN DE NABIRAT	Véronique BENITTA	
ST CYBRANET		
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	
COLY-ST AMAND	Jean-Louis BREUIL	
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Catherine BERTHELOT	
LES EYZIES		
LES FARGES	Philippe LAVIEVILLE	
MONTIGNAC		
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	
THONAC	Sébastien CULINE	

AR Prefecture

024-252402284-20210205-7050221-DE

Reçu le 19/02/2021

Publié le 19/02/2021

VALOJOUXX

Philippe BASTIDE

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SABLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Christine LASCOMBE	
MARQUAY	Sylvie JESINGHAUS	
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	
SABLAT LA CANEDA	Marie-Pierre VALETTE	Marlies CABANEL
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	
ST VINCENT DE COSSE	Marie-Eve BEYNEIX	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	
STE NATHALENE	Frédéric TACHE	
TAMNIES	Marc PONS	
VEZAC	Sylvie DELBARY	
VITRAC		

Excusés :

Mme Claude Denis et M. Johann Lerebourg (*Veyrignac*), Mme Véronique Coutand et Mme Amandine Dalbavie (*Les Eyzies*), Mme Denise Arnoult et M. Ghislain Fourreaux (*Peyrillac-et-Millac*), M. Patrick Puidebois (*Orliaguet*).

Procurations :

Mme Christiane SALVIAT (*Valojoux*) donne procuration à M. Philippe BASTIDE (*Valojoux*)
M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*) donne procuration à M. François COUSIN (*Domme*)
Mme Isabelle MONTGERMONT (*Tamniès*) donne procuration à M. Marc PONS (*Tamniès*)
M. Fabien PERUSIN (*Proissans*) donne procuration à M. Patrick CROUZILLE (*Proissans*)
M. Sylvain BRULEY (*Allas-les-Mines*) donne procuration à M. Yves GAROUTY (*Allas-les-Mines*)
M. Gilles ARPAILLANGE (*Sainte-Mondane*) donne procuration à M. Eric BOURDET (*Sainte-Mondane*)
M. Cyril CERF (*Thonac*) donne procuration à M. Sébastien CULINE (*Thonac*)
M. Didier MILLEROT (*Meyrals*) donne procuration à Mme Jacqueline JOUANEL (*Meyrals*)
Mme Brigitte TEILLAC-PALADE (*Prats-de-Carlux*) donne procuration à Mme Héloïse MARADENE (*Prats-de-Carlux*)
Mme Nathalie GLEMAREC (*Marquay*) donne procuration à Mme Sylvie JESINGHAUS (*Marquay*)
Mme Marie-Annick DECOIN-HAZARD (*St Laurent-La-Vallée*) donne procuration à M. Lilian GILET (*St Laurent-la-Vallée*)
M. Sébastien FRIT (*La Chapelle-Aubareil*) donne procuration à Mme Catherine BERTHELOT (*La Chapelle-Aubareil*)
Mme Elisa COUSIN (*Aubas*) donne procuration à M. Jean-Marie DESCAMPS (*Aubas*)
Mme Marie-Laure FERBER (*Carlux*) donne procuration à M. Jean-Claude DELHORBE (*Carlux*)
M. François JAGOURD (*Jayac*) donne procuration à M. Guy ESTRUC (*Jayac*)
Mme Chantal LAVILLE (*St Julien-de-Lampon*) donne procuration à M. Jean-Pierre HAMEL (*St Julien-de-Lampon*)
Mme Huguette ROBISSOUT (*Cénac-et-St Julien*) donne procuration à M. Philippe BUISSON (*Cénac-et-St Julien*)
Mme Denise ARNOULT (*Peyrillac-et-Millac*) donne procuration à M. Gérard VIELLE (*Cazoulès*)
Mme Sylvie MENARDY (*Calviac-en-Périgord*) donne procuration à Mme Marie-Christine BOUTH (*Calviac-en-Périgord*)
Mme Christine DANGREMONT (*St Vincent-le-Paluel*) donne procuration à M. Eric ALARD (*St Vincent-le-Paluel*)
Mme Catherine CHEYROU (*Paulin*) donne procuration à M. Alain PERIQUOI (*Paulin*)
Mme Marguerite MENARDIE (*St Martial-de-Nabirat*) donne procuration à M. François DEFONTAINE (*St Martial-de-Nabirat*)
M. Laurent LACOMBE (*Carsac-Aillac*) donne procuration à Mme Andrée CAMBIER (*Carsac-Aillac*)
M. Fabrice LEFEVRE (*Simeyrols*) donne procuration à M. Jean-Pierre PLANCHE (*Simeyrols*)
M. Gilbert DUMONT (*Salignac-Eyvignes*) donne procuration à M. Stéphane LAURENT-SECRESTAT (*Salignac-Eyvignes*)
M. Mathias LUCAS (*Florimont-Gaumier*) donne procuration à Mme Nicole MAROUSSIE (*Florimont-Gaumier*).

M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*) a été élu secrétaire de séance.

.....

Monsieur le Président expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire de définir les différents tarifs applicables par le budget SPIC « Périgord Noir Environnement » du SICTOM DU PERIGORD NOIR, pour l'exercice 2021.

AR Prefecture

024-252402284-20210205-7050221-DE

Reçu le 19/02/2021

Publié le 19/02/2021

Après avis du Bureau Syndical, en date du 01/02/2021
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les nouveaux tarifs hors taxes applicables dans le cadre du budget annexe du SPIC "Périgord Noir Environnement" pour l'exercice budgétaire 2021, comme suit :

PRESTATIONS EFFECTUEES :

en 2021

*** Locations**

- Benne 15 à 30 m³ de 60,00 € à 78,00 €/mois
7,50 €/jour
- Bac roulant 770 l 12,00 €/mois

*** Installation, vidage, enlèvement des bennes et des bacs roulants**

- Installation, échange, retrait 125,00 € à 190,00 €/rotation
en fonction de l'éloignement du client et du cahier des charges
50 % de remise sur la seconde benne en cas de bennes en duo

*** Forfait chargement grappin**

55,00 €/unité

*** Traitement**

- Cartons gratuit
- Bois non traité 55,00 €/tonne
- Déchets végétaux 25,00 €/tonne
- Gravats 14,00 €/tonne
- Métaux ferreux et non ferreux gratuit
- Films plastiques rétractables et étirables gratuit
- Polystyrène 10,50 €/m³
- Déchets divers (TGAP incluse) 127 €/tonne (TGAP incluse)

*** Prestation avec la chargeuse (chargeuse + chauffeur)**

70,00 €/heure

*** Collecte du verre auprès des professionnels****Service à la carte** : intervention individuelle à la demande d'un commerçant

- Pour la première intervention 60,00 €
- Par intervention à partir de la seconde 40,00 €

Participation forfaitaire : enlèvement régulier des caissettes de bouteilles vides (deux fois/semaine en juillet et août, une fois/semaine le reste du temps)

- Assujettis à la redevance de 2^{ème} catégorie : 160,00 €/an
- Assujettis à la redevance de 1^{ère} catégorie : 250,00 €/an
- Contribution hors redevance forfaitaire : 260,00 €/an

VENTE :

- Bacs roulants 240 l neuf 45,00 €/unité
- Bacs roulants 770 l déchets résiduels neuf 160,00 €/unité
- Bacs roulants 770 l collecte sélective neuf 155,00 €/unité
- Bornes à verre ou à papier neuf 1 600,00 €/unité
- Sacs plastiques noirs 50 l 49,50 € le mille
- Sacs plastiques jaunes 50 l 62,00 € le mille
- Compost 10,00 €/tonne

ACHAT ET VENTE DE MATIERES VALORISABLES :

- Cartons, films plastiques, métaux ferreux et non ferreux suivant cours mensuel
(Prix indexés sur les indices de référence des revues « Usine Nouvelle » et « Recyclage Récupération »)

PLATEFORME DES BOUES DE STEP : TARIFS INITIAUX POUR LA FACTURATION DES GESTIONNAIRES DES STATIONS D'EPURATION :

- **STATION D'EPURATION DE SARLAT** : *location des bennes, transport et traitement des boues de la station d'épuration de Sarlat* : 660,00 € par tonne de matière sèche
- **STATION D'EPURATION DE TERRASSON** : 774,80 € par tonne de matière sèche
- **AUTRES STATIONS D'EPURATION** :
 - * **Traitement des boues de STEP**
 - Boues de siccité inférieure à 20% 79,00 €/tonne
 - Boues de siccité égale ou supérieure à 20% 77,00 €/tonne
 - * **Location de bennes pour le transport des boues de STEP**
 - Par benne 299,80 €/mois ou 10,85 €/jour
 - * **Transport des boues depuis une station d'épuration jusqu'à la plateforme de Marcillac**
(camion + chauffeur)
 - Camion seul 2,00 €/km
 - Camion attelé d'une remorque 2,50 €/km

Les présents tarifs sont réactualisés en fonction de l'évolution des indices intégrés aux formules de calcul de révision de prix, inscrites dans les contrats de prestations de services passés avec les exploitants.

- **SARL CADIOT** :
 - Transport et traitement des boues* 425,00 € par tonne de matière sèche
 - Traitement des boues uniquement* 392,00 € par tonne de matière sèche

UTILISATION DU MATERIEL DU BUDGET SPIC POUR LE BUDGET GENERAL DU SICTOM (véhicule sans chauffeur) :

- - Camion seul 1,49 €/km
- - Camion attelé d'une remorque 2.15 €/km

UTILISATION DU TRACTEUR ROUTIER

- Utilisation du tracteur routier avec chauffeur ..1,87€/Km
- Utilisation du tracteur routier sans chauffeur ..1,37€/Km
- Utilisation du tracteur routier et de la remorque avec chauffeur ..2,38€/Km
- Utilisation du tracteur routier et de la remorque sans chauffeur ..1,98€/Km

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 05 février 2021,

